

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01184

Numéro SIREN : 822 877 288

Nom ou dénomination : 1 PLAZA

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2019 sous le numéro de dépôt 15396

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/15396

Déposant :

Nom/dénomination : 1 PLAZA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 822 877 288

N° gestion : 2016 B 01184

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000	1 350 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	20		20	20			
Prêts							
Autres immobilisations financières	34 882		34 882	33 554	1 327	3.96	
Total II	1 384 902		1 384 902	1 383 574	1 327	0.10	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 113		8 113	2 952	5 161	174.81
	Autres créances	8 853		8 853	18 483	9 630	52.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	749 820		749 820	679 916	69 904	10.28	
Charges constatées d'avance (3)	35 000		35 000		35 000		
Total III	801 785		801 785	701 350	100 435	14.32	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 186 687		2 186 687	2 084 925	101 762	4.88	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail 1 350 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an



497

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	295 097		110 723		184 374	166.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	190 378		184 374		6 005	3.26
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	486 575		296 197		190 378	64.27	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 643 001		1 577 442		65 559	4.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 513		71 673		18 160	25.34	
Dettes fiscales et sociales	3 599		139 614		136 015	97.42	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 700 112		1 788 728		88 616	4.95
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 186 687		2 084 925		101 762	4.88
		1 633 112		211 286			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	483 152		483 152	447 890		35 262	7.87
Chiffre d'affaires NET	483 152		483 152	447 890		35 262	7.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			483 152	447 890		35 262	7.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			205 691	148 639		57 052	38.38
Impôts, taxes et versements assimilés			3 138	14 380		17 518	121.82
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	0		0	42.11
Total des Charges d'exploitation (II)			202 553	163 019		39 534	24.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			280 599	284 871		4 272	1.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		284		675	391	57.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		284		675	391	57.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		20 233		22 419	2 186	9.75
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		20 233		22 419	2 186	9.75
2. Résultat financier (V-VI)		19 949		21 744	1 795	8.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		260 650		263 127	2 476	0.94
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 246			2 246	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		2 246			2 246	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 246			2 246	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		68 026		78 753	10 727	13.62
Total des produits (I+III+V+VII)		483 437		448 565	34 872	7.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		293 059		264 192	28 867	10.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		190 378		184 374	6 005	3.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



497

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SASU 1PLAZA, détenue à 100% par la SAS HOLDING JASP1, fait partie du groupe fiscal constitué autour de la SAS JASP1 pour l'application du régime d'intégration fiscale.

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2017, la société a acquis pour 1 350 000 € un droit au bail portant sur des locaux à usage commercial sis à Courchevel 1850. Ce fonds n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



497

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 350 000		
Autres titres immobilisés	20		
Prêts, autres immobilisations financières	33 554		1 327
TOTAL	33 574		1 327
TOTAL GENERAL	1 383 574		1 327

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières		0-	34 882	34 882
TOTAL		0-	34 902	34 902
TOTAL GENERAL		0-	1 384 902	1 384 902

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	34 882	0-	34 882
Autres créances clients	8 113	8 113	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 853	8 853	
Charges constatées d'avance	35 000	35 000	
TOTAL	86 847	51 965	34 882

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	67 000		67 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	53 513	53 513		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 046	1 046		
Autres impôts taxes et assimilés	2 552	2 552		
Groupe et associés	1 576 001	1 576 001		
TOTAL	1 700 112	1 633 112	67 000	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	20 233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 215
Dettes fiscales et sociales	2 552
Total	29 000

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	35 000
Total	35 000

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités Régul. IS sortie groupe intégr	2 246	671200
Total	2 246	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Le 23/10/2019
ORCEL Audrey Présidente



47

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE			
Capital social			1 000
Nbre des actions ordinaires existantes			100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes			
Nbre maximal d'actions futures à créer			
- par conversion d'obligations			
- par exercice de droit de souscription			
OPERATIONS ET RESULTATS			
Chiffre d'affaires hors taxes			405 438
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			155 751
Impôts sur les bénéfices			44 928
Participation des salariés au titre de l'exercice			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			110 823
Résultat distribué			
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			1 108.23
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			1 108.23
Dividende distribué à chaque action			
PERSONNEL			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			
Montant de la masse salariale de l'exercice			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			

1 PLAZA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Les Moulins – 22 Montée de l'Epine
73350 BOZEL
822 877 288 RCS CHAMBERY

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DU 2 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf et le deux décembre à dix sept heures,

La SAS HOLDING JASP 1, actionnaire unique de la société par actions simplifiée 1 PLAZA au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est à Les Moulins – 22 Montée de l'Epine 73350 BOZEL, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 822 877 288

La société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée à la présente assemblée et absente excusée,

1) A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Madame Audrey ORCEL, agissant en qualité de Présidente de la société a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 ; Elle a également établi le rapport sur l'activité de la société au cours dudit exercice présenté à l'assemblée.

2) A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Le rapport du Président
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019.
- L'approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ainsi que des comptes et opérations de l'exercice
- Le quitus au Président et au Commissaire aux Comptes
- L'affectation du résultat de l'exercice
- Les questions diverses
- Les pouvoirs en vue des formalités.

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Président
- Du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019



PREMIERE DECISION

Approuve les comptes de l'exercice clos le septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés se soldant par un résultat bénéficiaire de 190 378 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.
En conséquence, il donne au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 190 378 euros de la façon suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 190 378 euros.

Affectation

- Dotation au poste report à nouveau, soit $295\ 097 + 190\ 378 = 485\ 475$ euros

Dividendes distribués

Au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2019 une distribution de dividendes d'un montant global de 485 475 Euros brut, soit 4 854,75 Euros par action interviendra et sera versée à JASP 1 avant le 30 avril 2020.

Rappel des dividendes distribués sur les années antérieures :

Il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice clos au 30/09/2018.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique après avoir entendu lecture du rapport de gestion constate qu'il a été conclu, au cours de l'exercice écoulé les conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce :

- La société HOLDING JASPI SAS a facturé à la société 1PLAZA un montant de 24 000 euros au titre de prestations administratives et comptables.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique après avoir entendu lecture du rapport de gestion prend acte que conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, aucune rémunération et avantage n'ont été perçus par le mandataire social.

CINQUIEME DECISION

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent Procès-verbal signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Présidente



2

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2019
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2019

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée le 21/09/2016 et est immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 822 877 288, ayant son siège social sis Les Moulins – 22 Montée de l'Epine 73350 BOZEL, ayant pour actionnaire unique la SAS HOLDING JASP 1 représentée par sa Présidente Mme Audrey ORCEL domiciliée 87 Quai de la République 73600 MOÛTIERS.

La société a pour objet :

Toute activité commerciale et de négoce en gros et au détail de produits manufacturés et alimentaires. Toute activité d'hôtellerie et de location,

Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Ao

EVENEMENTS INTERVENUS DURANT L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu durant l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 483 152 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 483 152 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 202 553 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 280 599 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de - 19 949 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 260 650 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 68 026 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 190 378 euros.

Au 30 Septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 186 687 euros.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LE CAPITAL SOCIAL

Aucune modification n'a été apportée.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-9 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

La SAS HOLDING JASP 1 détient 100 % du capital soit 100 actions au total.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SAS 1 PLAZA ne détient aucune participation ni action dans d'autres sociétés.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 190 378 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 190 378 euros.

Affectation

- Dotation au poste report à nouveau, soit $295\,097 + 190\,378 = 485\,475$ euros

Dividendes distribués

Au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2019 une distribution de dividendes d'un montant global de 485 475 Euros brut, soit 4 854,75 Euros par action interviendra et sera versée à JASP 1 avant le 30 avril 2020.

Rappel des dividendes distribués sur les années antérieures :

Il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice clos au 30/09/2018.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient de parts dans le capital social, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou par un plan d'épargne entreprise.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions des articles L.225-184 du Code de Commerce et 174-20 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, nous vous indiquons qu'aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été consentie au bénéfice de membres du personnel salarié de la société ou de certains d'entre eux.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, les délais de paiement à l'égard des fournisseurs sont de 30 à 60 jours.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de ce premier exercice.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu une convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce :

- La société HOLDING JASP1 SAS a facturé à la société IPLAZA un montant de 24 000 euros au titre de prestations administratives et comptables.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune rémunération et avantage n'ont été perçus par le mandataire social.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société IPLAZA est toujours propriétaire d'un droit au bail portant sur des locaux à usage commercial sis à Courchevel 1850 pour une valeur comptable de 1 350 000 euros. Ce fonds n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

INFORMATIONS FISCALES

La SASU IPLAZA, détenue à 100% par la SAS HOLDING JASP1, fait partie du groupe fiscal constitué autour de la SAS JASP1 pour l'application du régime d'intégration fiscale.

Le Président





KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

1 PLAZA SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019
1 PLAZA SAS
Les Moulins, 22 montée de l'Epine - 73350 Bozel
Ce rapport contient 12 pages
Référence : PG/LK

KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité d'ordre public

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon.

Siège social :
KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne
51 rue de Saint Cyr
69338 Lyon Cedex 9
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 802 828 R.C.S. Ly
TVA Union Européenne
FR 39 51 28 02 828





KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

1 PLAZA SAS

Siège social : Les Moulins, 22 montée de l'Epine - 73350 Bozel
Capital social : € 1 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1 PLAZA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente sur la situation financière et les comptes annuels adressé à l'Associée unique.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs sont mentionnées de façon incomplètes. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chambéry, le 19 novembre 2019

KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne



Pascale Guillon
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000	1 350 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	20		20	20				
Prêts								
Autres immobilisations financières	34 882		34 882	33 554	1 327	3.96		
Total II	1 384 902		1 384 902	1 383 574	1 327	0.10		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	8 113		8 113	2 952	5 161	174.81	
	Autres créances	8 853		8 853	18 483	9 630	52.10	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	749 820		749 820	679 916	69 904	10.28		
Charges constatées d'avance (3)	35 000		35 000		35 000			
Total III	801 785		801 785	701 350	100 435	14.32		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 186 687		2 186 687	2 084 925	101 762	4.88		

(1) Dont droit au bail 1 350 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an



497

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2019 12	30/09/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	295 097	110 723	184 374	166.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	190 378	184 374	6 005	3.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	486 575	296 197	190 378	64.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 643 001	1 577 442	65 559	4.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 513	71 673	18 160	25.34	
Dettes fiscales et sociales	3 599	139 614	136 015	97.42	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 700 112	1 788 728	88 616	4.95
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 186 687	2 084 925	101 762	4.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 633 112 211 286



497

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	483 152		483 152	447 890	35 262	7.87
Chiffre d'affaires NET	483 152		483 152	447 890	35 262	7.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			483 152	447 890	35 262	7.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			205 691	148 639	57 052	38.38
Impôts, taxes et versements assimilés			3 138	14 380	17 518	121.82
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	42.11
Total des Charges d'exploitation (II)			202 553	163 019	39 534	24.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			280 599	284 871	4 272	1.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



47

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	284	675	391	57.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	284	675	391	57.86
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	20 233	22 419	2 186	9.75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	20 233	22 419	2 186	9.75
2. Résultat financier (V-VI)	19 949	21 744	1 795	8.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	260 650	263 127	2 476	0.94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 246		2 246	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 246		2 246	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 246		2 246	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	68 026	78 753	10 727	13.62
Total des produits (I+III+V+VII)	483 437	448 565	34 872	7.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	293 059	264 192	28 867	10.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	190 378	184 374	6 005	3.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable



47

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SASU IPLAZA, détenue à 100% par la SAS HOLDING JASPI, fait partie du groupe fiscal constitué autour de la SAS JASPI pour l'application du régime d'intégration fiscale.

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2017, la société a acquis pour 1 350 000 € un droit au bail portant sur des locaux à usage commercial sis à Courchevel 1850. Ce fonds n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 350 000		
Autres titres immobilisés	20		
Prêts, autres immobilisations financières	33 554		1 327
TOTAL	33 574		1 327
TOTAL GENERAL	1 383 574		1 327

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières		0	34 882	34 882
TOTAL		0	34 902	34 902
TOTAL GENERAL		0	1 384 902	1 384 902

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	34 882	0	34 882
Autres créances clients	8 113	8 113	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 853	8 853	
Charges constatées d'avance	35 000	35 000	
TOTAL	86 847	51 965	34 882



47

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	67 000		67 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	53 513	53 513		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 046	1 046		
Autres impôts taxes et assimilés	2 552	2 552		
Groupe et associés	1 576 001	1 576 001		
TOTAL	1 700 112	1 633 112	67 000	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	20 233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 215
Dettes fiscales et sociales	2 552
Total	29 000

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	35 000
Total	35 000

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités Régul. IS sortie groupe intégr	2 246	671200
Total	2 246	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)